Embargo: 21 octobre 2019 - 11h00

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 0.8% sur un an

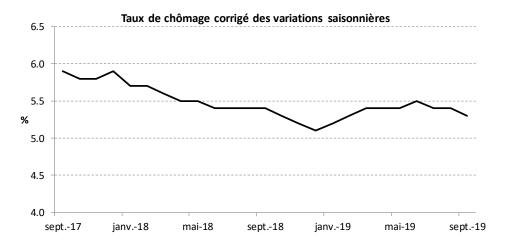
Le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM s'établit à 14 692 au 30 septembre 2019. Sur un an, cela constitue une hausse de 110 personnes, soit de 0.8%. Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC, s'établit à 5.3%.

Le nombre de demandeurs d'emploi non-résidents disponibles inscrits à l'ADEM est de 2 389 au 30 septembre 2019, soit une baisse de 10.1% par rapport à septembre 2018.

Dans le courant du mois de septembre 2019, l'ADEM a ouvert 3 112 nouveaux dossiers de demandeurs d'emploi résidents, soit une hausse de 25% par rapport à septembre 2018. En outre, 605 nouveaux dossiers de demandeurs d'emploi non-résidents ont été ouverts, ce qui correspond à une hausse de 124.1% par rapport à septembre 2018. En parallèle, on observe une hausse des clôtures de dossiers.

Le nombre de bénéficiaires d'une mesure pour l'emploi s'établit à 4 164 au 30 septembre 2019. Sur un an, cela représente une hausse de 81 personnes, soit de 2.0%.

Au cours du mois de septembre 2019, les employeurs ont déclaré 3 407 postes vacants à l'ADEM, soit 173 postes ou 5.3% de plus qu'en septembre 2018.



Source: STATEC

Des tableaux plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la nouvelle publication « Chiffres-clés » téléchargeable sur le site internet de l'ADEM (http://www.adem.lu), ainsi que sur le Portail des statistiques (http://www.statistiques.public.lu).

Des tableaux interactifs sur les caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM et sur les offres d'emploi déclarées sont disponibles sur le site internet de l'ADEM (http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/index.html) ou via le portail « Open Data » (http://data.public.lu)

Les données d'octobre 2019 seront publiées le 20 novembre 2019.

Contact: Jean Ries | 247-65497 | Jean.Ries@adem.etat.lu

	Septembre 2019	Part	Septembre 2018	Variation sur un an %	
		%			
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	14 692		14 582	110	0.8
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 164		4 083	81	2.0
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	2 389	100.0	2 656	-267	-10.1
Non-résidents à capacité de travail réduite	1 764	73.8	1 916	-152	-7.9
Non-résidents sans statut spécifique	625	26.2	740	-115	-15.5
Ouvertures de dossiers	3 717	100.0	2 760	957	34.7
Résidents	3 112	83.7	2 490	622	25.0
Non-résidents	605	16.3	270	335	124.1
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	7 828	100.0	7 635	193	2.5
Résidents	7 365	94.1	7 158	207	2.9
Non-résidents à capacité de travail réduite	463	5.9	477	-14	-2.9
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une					
indemnité professionnelle d'attente	3 216	100.0	3 455	-239	-6.9
Résidents	1 679	52.2	1 822	-143	-7.8
Non-résidents	1 537	47.8	1 633	-96	-5.9
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3 407		3 234	173	5.3
Postes vacants disponibles en fin du mois	7 435		7 368	67	0.9

Un demandeur d'emploi résident disponible est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un demandeur d'emploi résident en mesure est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un demandeur d'emploi non-résident disponible est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un demandeur d'emploi à capacité de travail réduite est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des article L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidante.

Pour la présentation des données dans ce communiqué, l'ADEM met dorénavant l'accent sur les différentes catégories de demandeurs d'emploi ainsi que sur les postes déclarés. Les données sur les profils des demandeurs d'emploi ainsi que le détail sur les mesures pour l'emploi peuvent toujours être consultés via la publication « Chiffres-clés », les visualisations interactives sur le site internet de l'ADEM (http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/index.html) et ou encore les données disponibles sur le portail « Open Data » (http://data.public.lu).